

Newsletter

Printemps 2019

Chers collègues
Mesdames, Messieurs

En 2020, nous débattons au Parlement du prochain Message sur la formation, la recherche et l'innovation (FRI) pour les années 2021-2024. Du côté de l'administration, les préparatifs sont en cours et les divers groupes d'intérêt ont défini leurs positions depuis longtemps. Mais voici que les cantons entrent aussi dans le jeu en réclamant de pouvoir participer davantage et plus tôt à l'élaboration du message sur le financement des tâches éducatives. Le moins que l'on puisse dire est que cela ne simplifiera pas la répartition équitable et adéquate des ressources financières entre tous les domaines de la formation. A cet égard, le fait que nous-mêmes, l'un des principaux groupes parlementaires, ayons insisté, ces cinq dernières années, sur la nécessaire pérennité de cet effort apparaît d'autant plus important. Le GP FRI continuera de souligner toute l'importance de la recherche et de l'innovation, ainsi que la nécessité d'augmenter les dépenses de formation. Nous nous trouvons à présent en pleine année électorale, période où les exigences et les attentes en matière de financement sont généralement exacerbées. Merci, dès lors, de bien vouloir accorder toute l'attention qu'elles méritent à nos deux prochaines réunions de session prévues en mars et en septembre.

A ce stade, permettez-moi une communication personnelle.

Affaires internes

En tant que président du GP FRI, je vous accompagne depuis 2013 et je vous remercie pour votre confiance et votre engagement fidèle. Voilà cependant que l'année électorale que j'ai mentionnée ci-dessus m'impose des tâches supplémentaires qui m'accapareront en priorité ces prochains mois, en tant que président de parti. En même temps, il me paraît utile et judicieux de remettre la présidence du GP FRI entre de nouvelles mains pour les années qui viennent. Je me réjouis donc de transmettre cette fonction à M. Damian Müller, PLR LU, membre du Conseil des Etats. Il est bon que le GP FRI soit dirigé par un Conseiller aux Etats et un collègue du PLR. Il assurera la direction de notre groupe en automne, lors de la réunion de session qui suivra celle de mars à venir. Tout en restant, bien sûr, membre du GP FRI, je souhaite d'ores et déjà à Damian Müller comme à vous tous beaucoup de créativité commune et de ténacité dans vos engagements.

*Je vous invite cordialement à devenir membres, vous aussi, du GP FRI. Au moins deux fois par an, nous vous invitons, chers collègues à des rencontres animées par des conférenciers de premier plan représentant les milieux de l'économie, de la recherche et de la formation ainsi que les autorités, pour y être informés des dernières nouveautés mondiales en matière d'innovation et de tendances. Pour cela, il vous suffit de renvoyer la **déclaration d'adhésion** ci-jointe au GP FRI.*

Venez nous rejoindre le **jeudi 21 mars 2019**, à midi, à l'hôtel Bellevue. En ce premier jour de printemps, **Mme Eva Reinhard, directrice de la station de recherches agronomiques Agroscope, nous parlera des initiatives populaires actuelles, des travaux de la recherche agronomique et des objectifs du Conseil fédéral en matière d'innovation.**

Parlement. Session de printemps

18.3329 Mo. CSEC. Ecoles supérieures. Renforcer le profil, garantir la qualité, accroître l'attrait
CE, lundi 11 mars

18.3240 Mo. Fetz. Renforcer les écoles supérieures
CE, lundi 11 mars (*examen conjoint*)

Les deux motions sont similaires. Le Conseil des Etats a adopté la motion Fetz (18.3240) en juin 2018. Les écoles supérieures proposant des filières de formation reconnues par la Confédération doivent être, tout comme les diplômes qu'elles délivrent, positionnées clairement aux niveaux national et international comme faisant partie du système suisse de formation professionnelle. Cela devrait s'accompagner d'un renforcement des écoles supérieures avec des filières de formation reconnues au niveau fédéral.

Sur recommandation de sa commission ad hoc, le Conseil national a cependant affaibli la motion. Il a renoncé aux titres fédéraux, aux diplômes de la Confédération et à la protection des dénominations. Cette proposition simplifie un peu la discussion. La lutte pour la reconnaissance des «écoles supérieures» (ES), par rapport aux «Hautes écoles spécialisées» (HES) désignées aujourd'hui comme étant de niveau «fédéral», est un débat récurrent et le Conseil fédéral s'est toujours opposé aux changements fondamentaux. Le fait est qu'en cas de changement complet du système, la Suisse abandonnerait partiellement la spécificité de son système de formation professionnelle et de ses compétences dans le système éducatif pour les modifier en faveur d'une classification internationale.

Si le Conseil des Etats approuve la modification, le Conseil fédéral réexaminera le système des écoles supérieures proposant des filières de formation reconnues par la Confédération ainsi que les études postdiplômes ES sous l'angle de leur positionnement national et international, et procédera aux adaptations nécessaires. Il importe toutefois de bien peser le pour et le contre en définissant clairement les effets que d'éventuels ajustements pourraient avoir sur l'ensemble de notre système éducatif.

17.3067 Mo. Dobler. Si la Suisse paie la formation coûteuse de spécialistes, ils doivent aussi pouvoir travailler ici
CE, mardi 19 mars

La motion demande que les diplômés de pays tiers, en particulier dans les domaines où il y a pénurie de main-d'œuvre qualifiée, puissent rester en Suisse à l'avenir, afin que l'économie helvétique bénéficie également de l'argent ainsi investi. Le Conseil national a approuvé cette démarche à une large majorité. Par 7 voix contre 1 et 2 abstentions, la CIP-E recommande au Conseil des Etats d'adopter la motion. Mais le Conseil fédéral louvoie : les ressortissants de pays tiers titulaires d'un diplôme titre suisse de formation supérieure auraient déjà plus facilement accès au marché du travail aujourd'hui, car la priorité accordée aux autochtones ne s'applique pas dans leur cas. Il rejette la motion.

Le problème se situe cependant du côté de l'entrée en Suisse des ressortissants de pays tiers, qui comptent un nombre particulièrement important de spécialistes dont le marché suisse du travail a grand besoin, à cause de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée que connaît notre pays.

Il est heureux que le Conseil national, qui continue de discuter de restrictions à l'immigration, partage le point de vue selon lequel la Suisse ne peut plus se passer davantage de jeunes travailleurs talentueux, novateurs et motivés, en raison de sa pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de sa volonté de rester internationalement à la pointe dans le domaine des sciences et de la recherche. D'autant plus quand ces jeunes étudient ici et veulent s'engager professionnellement chez nous.

Voilà pourquoi le Conseil des Etats devrait également envoyer un signal clair et contribuer à réaliser une percée dans ce domaine en favorisant la mise en place d'un système d'admission plus moderne.

Empreinte numérique dans Formation professionnelle 2030 – un enjeu important

Le Conseil fédéral prévoit aujourd'hui un programme de promotion «Transformation numérique dans la formation professionnelle – digitalinform.swiss». Il a vu le jour dans le cadre de la stratégie «Formation professionnelle 2030» et la Confédération l'a agencé jusqu'en 2024. Une enveloppe annuelle supplémentaire de 15 millions de francs est d'ores et déjà réservée à cet effet dans le budget des années 2019 et 2020. Les moyens financiers nécessaires pour les années 2021 à 2024 seront déterminés dans le message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) 2021-2024.

Il est judicieux de couvrir le financement de ces travaux futurs dans le cadre du message FRI. Cela dit, dans le domaine de la formation comme ailleurs, veillons à ce que la nécessité d'un financement de démarrage soit à chaque fois dûment clarifiée. La numérisation en cours dans tous les domaines ne justifie pas que l'on généralise le recours aux fonds publics.

La Suisse se bat pour rester à la pointe

En 2018, le Conseil fédéral a adopté une version révisée de la «Stratégie internationale de la Suisse dans le domaine formation, recherche et innovation», qui date de 2010. Selon le Conseil fédéral, il existe un potentiel d'amélioration.

Aujourd'hui, en effet, plus de la moitié des professeurs d'universités suisses viennent de l'étranger. Selon le classement du Times Higher Education Ranking de 2018, trois universités suisses figurent parmi les dix ayant la plus forte proportion d'internationaux.

Selon le Gouvernement, la nouvelle stratégie prend davantage en compte les nouveaux développements intervenus dans le contexte international, comme la transition numérique, les migrations, le changement climatique, la sécurité et les tendances démographiques. Elle poursuit 4 objectifs :

1. Garantir l'accès des acteurs suisses FRI aux infrastructures, programmes et services à l'étranger.
2. Encourager la relève professionnelle et scientifique ainsi que la mobilité internationale.
3. Maintenir la réputation d'excellence internationale de la Suisse en tant que site FRI.
4. Maintenir l'attractivité de la Suisse comme lieu d'implantation de centres de recherche et d'entreprises innovantes.

Pour nous, ces objectifs, bien qu'exhaustifs, reposent en fin de compte sur des visées très générales: des ressources suffisantes, une relève suffisante parmi les jeunes chercheurs et la volonté claire de jouer un rôle de premier plan au niveau international. Cet objectif élevé doit également nous guider dans le traitement du prochain message FRI.

Réunion de session du GP FRI au printemps 2019

Juste pour le 1^{er} jour du printemps et le démarrage des cultures, nous aimerions traiter avec vous ces quelques questions: Quels sont les liens entre la protection de l'eau et la protection des plantes? Quelles initiatives (populaires) sont judicieuses et opportunes. Quelles autres ne le sont pas? Quelles sont les mesures porteuses d'avenir du point de vue de la recherche et de l'innovation, quelles sont celles qui manquent de vision prospective et méritent d'être rejetées? Mme Eva Reinhard, directrice de la station de recherches agronomiques Agroscope, nous entretiendra des rapports entre le financement de la recherche, les initiatives populaires et l'innovation.

Agenda de la réunion de session du jeudi 21 mars 2019, dès 12h30

Exposé de Mme Eva Reinhard
Directrice d'Agroscope

«Comment la recherche agricole, les initiatives populaires 'vertes' et le désir d'innovation cohabitent-ils ?»

Jeudi 21 mars 2019, dès 12h30 (lunch), jusqu'à 14h30 à l'hôtel Bellevue Palace, Berne, Münz Lounge, Début de la séance : 13h00

Programme

Dès 12h30	Apéritif et repas
13h15	Accueil et introduction , par le conseiller national Gerhard Pfister , président du groupe parlementaire Formation, Recherche et Innovation GP FRI
13h30	«Comment la recherche agricole, les initiatives populaires 'vertes' et le désir d'innovation cohabitent-ils ?» Oratrice: Prof. Eva Reinhard Directrice de la station de recherches Agroscope
14h00	Questions - réseautage
14h30	Conclusion

Je me réjouis de pouvoir vous saluer tous à notre rencontre de session.

Nous accueillerons avec plaisir votre inscription à l'adresse suivante: **info@pgbfi.ch**

Le GP FRI s'engage en faveur d'un pôle suisse de la recherche attrayant, offrant des postes intéressants pour le personnel qualifié autochtone et étranger et jouant (demain comme hier) le rôle de moteur de l'innovation pour la Suisse. C'est à cette seule condition que la recherche et l'innovation pourront continuer de porter des fruits pour le bien de tous.

*Votre Gerhard Pfister, conseiller national
Président du GP FRI*

Groupe parlementaire pour la Formation, la Recherche et l'Innovation

Nordstrasse 15 – Case postale - CH-8021 Zurich

Téléphone +41 44 368 17 11

Fax +41 44 368 17 70

E-mail info@pgbfi.ch

Internet www.pgbfi.ch